

Charles-le-Chauve, prince avide et peu scrupuleux, se hâte d'usurper le royaume de Provence au détriment de son neveu Louis, roi d'Italie, impuissant à revendiquer par la force des armes la succession de son frère. Notre province fut ainsi réunie transitoirement à la monarchie française.

« Charles-le-Chauve, dit Pasquier, eut peu de vertus et beaucoup de défauts. » Ce roi imprudent exagéra le progrès féodal au lieu de le modérer. Si les principaux faits de son règne et quelques dispositions importantes de ses capitulaires ne peuvent entrer dans cette histoire provinciale, sa mort lui appartient tout à fait et doit y figurer.

Nous en reproduisons les circonstances en traduisant un document d'une grande autorité, extrait des annales de saint Bertin, année 877. Les meilleurs historiens, avec Mabillon, ont puisé à cette source primitive.

« Après avoir tout ordonné pour son expédition contre les Sarrasins qui désolaient l'Italie, Charles-le-Chauve, accompagné de son épouse Richilde, franchit les Alpes avec un petit corps de troupes. Il était à Pavie en conférence avec le pape Jean VIII, lorsqu'il apprend tout à coup que son neveu Carloman, roi de Bavière, est en marche pour le combattre. A cette nouvelle, craignant d'être surpris entre deux ennemis, il se retire à Tortose où Richilde est couronnée impératrice par le souverain pontife. Après cette cérémonie, Richilde repasse précipitamment les Alpes et se réfugie avec le trésor impérial dans la ville de Maurienne (1). Cependant Charles attend avec impatience les seigneurs qui ont reçu l'ordre de le joindre avec leurs troupes; Boson, son beau-frère, gouverneur de Vienne, Hugues l'abbé, Bernard, comte d'Auvergne, Bernard, marquis de Septimanie, tous conjurés contre lui avec la plupart des seigneurs du royaume, à l'exception des

(1) Fugam arripuit cum thesauro versus Moriennam.